

# UDALBILTZA<sup>®</sup>

## DÉCLARATIONS INSTITUTIONNELLES 1999



EUSKAL HERRIKO UDAL ETA UDAL HAUTETSIEIEN BILTZARRA

## **APPEL DES MAIRES**

**Le 25 janvier 1999**

Monsieur/Madame le Maire,

Les soussignés, maires des 21 communes d'Euskal Herria, face à la nouvelle qui a soulevé un immense espoir dans nos villages et nos villes, nous pensons que les mairies doivent maintenir une position active afin que nous ayons dans le futur, une Euskal Herria basée sur la paix, la démocratie et la liberté.

Au seuil du XXIème siècle, dans un monde qui se trouve constamment sous l'influence de la globalisation et exposé aux changements continuels que celle-ci génère ; dans cette Europe qui est en plein processus de formation et à laquelle s'incorporent de nouveaux états...Les citoyens de Lapurdi, Zuberoa, Nafarroa, Araba, Gipuzkoa et Bizkaia nous n'avons pas une institution commune qui nous rassemble.

L'importance de tout ce qui est municipal est connu dans la politique basque, aspect qui connecte avec la grande tradition municipaliste au service des droits d'Euskal Herria. Aujourd'hui, comme hier, la commune est une référence incontournable pour l'articulation de nos institutions, puisqu'elle est la seule institution qui a une représentation dans les six territoires basques.

Certains responsables élus municipaux, nous promouvons la reconnaissance de la territorialité d'Euskal Herria, et l'action unitaire de tous les élus peut constituer une initiative importante en pro de la cohésion de la communauté politique basque et de la projection internationale. De même, une fois que l'on a réalisé un diagnostic commun, unitaire et homogène, la gestion que nous réalisons quotidiennement dans nos communes peut nous servir pour faire front aux défis et aux problèmes sociaux, culturels, économiques et linguistiques que nous rencontrons.

Pour cette raison, et en tenant compte de la diversité de la société basque, de la personnalité propre de chaque territoire historique, et dans la mesure où nous respectons l'expression libre de la volonté de décision de tous les citoyens d'Euskal Herria, dans le but d'approfondir dans la démocratie, nous t'invitons, ainsi que les porte-paroles des différents groupes politiques de ta mairie, à la réunion qui aura lieu le 6 février 1999, à 11 heures du matin. Le but de celle-ci est d'évaluer la nécessité de mettre en oeuvre une Institution Nationale Basque à caractère municipal.

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre présence, veuillez accepter nos cordiales salutations.

- J.A. CUERDA MONTOYA	Gasteiz
- M <sup>a</sup> DEL YERMO URKIJO ELORZA	Laudio
- (P.O.) I. ARESO MENDIGUREN	Bilbo
- H. CIRARDA ORTÍZ DE ARTIÑANO	Getxo
- R. OTXANDIO IZAGIRRE	Basauri
- J.M. BASTIDA ARRIETA	Azpeitia
- J. JAUREGI BEREZIARTUA	Beasain
- J.A. AGIRREBENGOA IMAZ	Altsasu
- J.L. ETXEGARAI ANDUEZA	Lesaka
- J. ANIOTZBEHERE	Sara
- J.A. ALTUNA AIZPURUA	Usurbil
- J. IÑARRA AGIRREZABALA	Oiartzun
- F. FLORES LAZKOZ	Etxarri-Aranatz
- M.G. MENDIETA ZELAIA	Aulesti
- P. GONZÁLEZ ARGOMÁNIZ	Urretxu
- I. BERAZA ZUFIAUR	Agurain
- J. HERNANDORENA CALANTE	Truzios
- F.J. OIARTZABAL IRIGOIEN	Baztan
- JOANES GOIENETXE	Ostankoa
- JEAN MICHEL GALANT	Azkarate
- J.L. CAMPO VALLE	Berriozar

## **LA DÉCLARATION D'IRUÑA- Carlos III**

**Le 6 février 1999**

**Après avoir débattu sur plusieurs sujets, on a lu le projet fait par les maires qui avaient convoqué l'assemblée. Ce projet a été adopté à l'unanimité. Le document parlait du souhait de créer une institution nationale à caractère municipal et résumait ses objectifs en cinq points.**

À la convocation faite le 25 janvier 1999 par les maires de Gasteiz (José Angel Cuerda Montoya), Laudio (Maria del Yermo Urkijo Elorza), Bilbao (P.O. Ibon Areso Mendiguren), Getxo (Humberto Cirarda Ortiz de Antiñano) Basauri (Roberto Otxandio Izagirre) Azpeitia (José María Bastida Arrieta), Beasain (Jon Jauregi Bereziartua), Altsasu (José Antonio Agirrebengoa Imaz), Lesaka (José Luis Etxegarai Andueza), Sara (J, Aniotzbehere), Usurbil (José Antonio Altuna Aizpurua), Oiartzun (Jon Iñarra Agirre Zabala), Etxarri-Aranatz (Juan Fernando Flores Lazkoz), Aulesti (Gema Mendieta Zelaia), Urretxu (Peio Gonzalez Argomaniz), Agurain (Iñaki Beraza Zufiaur), Truzios (Juan Hernandorena Calante), Baztan (Francisco José Oiartzabal Irigoien), Ostankoa (Joanes Goyhenetche), Azkarate (Jean Michel Galant), et Berriozar (Jose Luis Campo Valle ) à tous les maires et porte-paroles des groupes municipaux de toutes les communes basques pour assister à une réunion qui allait avoir lieu le 6 février 1999 à 11 heures du matin au Cinéma Carlos III, situé dans la rue Cortes de Navarra nº 7 d'Iruñea, dans le but d'analyser l'opportunité et/ou le besoin de mettre en oeuvre une Institution Nationale Basque à base municipale. 666 maires et porte paroles de groupes municipaux de 317 villages de toute l'Euskal-Herria ont assisté à l'acte et ont démontré leur assistance en déposant leur signature dans les livres préparés à cet effet.

Sous la présidence des 21 maires qui ont convoqué l'assemblée, l'acte a commencé par l'interprétation de la part d'un groupe musical de l'oeuvre " Alkate Soinua " que tous les assistants ont écouté debout, ensuite José Martín Abaurrea (élu municipal d'Iruñea) a donné la bienvenue à Iruñea aux élus municipaux en basque, en espagnol et en français.

Roberto Otxandio (maire de Basauri) en représentation des maires qui ont convoqué la réunion, a expliqué en basque et en espagnol les raisons pour lesquelles l'assemblée avait été convoquée. Il a affirmé que la convocation avait été faite à partir du droit légitime que toutes les personnes ont de se réunir et d'exprimer librement leurs idées. Il a également souligné que face à la nouvelle étape politique qui était en train de donner autant d'espoir dans les peuples d'Euskal Herria, les 21 maires avaient considéré que les élus municipaux devaient faire partie active de celle-ci et qu'ils devaient incorporer à leur labour politique quotidienne, et à ce que chacun représente, la tâche de construire un futur de paix, de démocratie et de liberté pour le Peuple Basque. De même il a fait allusion au rôle prépondérant de la défense des droits d'Euskal Herria que les élus d'Euskal herria ont toujours eus.

Pour conclure que pour cela, à partir de la reconnaissance de la diversité de la société basque, en respectant la personnalité des différents territoires historiques, ainsi que la libre expression de la volonté des citoyens d'Euskal Herria, et avec le souhait de promouvoir et de fortifier un processus d'approfondissement démocratique, ils avaient fait la convocation et avaient préparé un projet e déclaration tendant vers la mise en oeuvre d'une Institution Nationale Basque à base Municipale, Institution à vocation de permanence, si on le jugeait nécessaire.

Ensuite, Gemma Mendieta (maire d'Aulesti) en basque, Jean Michel Galant (maire d'Azkarate) en français et Iñaki Beraza (maire d'Agurain) en espagnol, ont lu le projet de Déclaration d'Élus des Mairies d'Euskal Herria que les 21 maires convoquants avaient élaboré et qui disait textuellement :

Nous, maires et conseillers municipaux des provinces du Labourd, de Soule, Navarre, Alava, Biscaye et Guipúzcoa, nous nous sommes rassemblés ce jour à Pampelune pour poser un acte éminemment démocratique. Ses fondements ne sont autres que notre légitimité en tant qu'élus ainsi que l'exercice du droit de réunion et la liberté d'expression. La dimension pleinement démocratique de cet acte, en aucun cas ne peut être contestée par ceux qui se sont livrés récemment à une campagne de manipulation médiatique dont l'objectif était d'empêcher notre rassemblement et de susciter la division entre les citoyens du Pays Basque.

Forts de notre représentativité et à partir des collectivités juridiques politiques locaux où nous exerçons nos mandants, notre but légitime est de renforcer les liens entre les habitants des six provinces basques. Ces liens ont été entravés par notre écartèlement entre trois collectivités territoriales qui freine le développement complet du peuple basque. Il convient aujourd'hui d'aller au-delà de ces collectivités territoriales pour répondre avec succès aux défis du XXI siècle.

Nous sommes en effet confrontés à un monde marqué par la complexité, soumis à des phénomènes tels que la globalisation économique, culturelle, sociale,..., à l'heure de transformations structurelles majeures dans une Europe en construction qui intègre de nouveaux états. Les cités et conseils municipaux basques fortes de leur expérience, désirent apporter leur pierre afin de construire le Pays Basque de demain parce que, en effet, elles ont toujours joué un rôle essentiel dans la vie politique de ce Pays.

Enthousiasme et espérance marquent cette étape politique nouvelle dans la vie de nos cités. Tout ceci exige de la part des élus du Pays Basque qu'ils oeuvrent en faveur d'évolutions plus fortes, plus ouvertes, en ayant pour but de bâtir au quotidien un avenir de paix qui se scellera dans la démocratie et la liberté du peuple basque.

Pour toutes ces raisons, nous, élus des cités du Pays Basque, affirmons notre volonté de jeter les bases d'une institution nationale basque à partir de nos municipalités respectives. Elle s'assigne les objectifs suivants:

1. Affirmer l'existence du Pays Basque en tant que nation.
  
2. Contribuer à la construction politique du Pays Basque en confortant son unité territoriale et en ayant pour but :
  - de rassembler dans un cadre commun les élus locaux des six provinces basques.
  - de relancer la construction nationale du Pays Basque à partir d'une dynamique démocratique et avec le soutien, la libre participation et la liberté de choix de tous les citoyens basques.

3. Cette institution aura un caractère permanent, conçu pour unir et agglutiner volontés et ne devra en aucun cas se transformer en une instance d'une autre nature. Compte tenu de sa dimension nationale, elle aura pour objet de lancer des démarches politiques afin de soutenir et d'élaborer, par ses analyses et ses débats, les axes de la future structure politique et institutionnelle du Pays Basque.

Dette dynamique se concrétisera dans un cadre démocratique avec la participation de l'ensemble de la société basque, en respectant la personnalité et les statuts des différentes provinces.

4. Travailler ou développement de relations constructives entre les cités de toutes les provinces, en ayant soin d'intégrer dans ce mouvement tous les élus qui exercent leur mandat sur le territoire du Pays Basque. Il s'agira de favoriser l'action concertée des représentants de nos cités, afin de susciter tous les cadres de travail et de collaboration possible qui nous définissent en tant que communauté politique, culturelle, économique : par exemple sur le plan de la langue, de la culture, du sport, de l'environnement, l'aménagement du territoire, le développement économique, les affaires sociales...

Dans l'immédiat, il conviendra d'établir un diagnostic de la situation en Pays Basque pour ensuite s'attaquer ensemble et de manière concertée aux problèmes et aux défis de la construction nationale de notre pays, puis transmettre des propositions concrètes à d'autres niveaux institutionnels, aux mouvements sociaux et à différents organismes, tout en mettant en oeuvre une dynamique de participation des acteurs sociaux.

5. Mettre en avant sur le plan international l'existence du Pays Basque en tant que nation particulière et différenciée, enfin mettre en valeur sa volonté d'agir en tant que telle dans la configuration et les institutions européennes de demain.

Ensuite, Luis Campo (maire de Berriozar), Joanes Goyhenetche (maire d'Ostankoa), Peio González (Alcalde de Urretxu), Jon Inarra (maire d'Oiartzun) et Borja Jauregi (maire d'Hondarribia), ont déclaré qu'en partant de leurs différents points de vue politiques ils donnaient leur total accord au projet présenté.

Une fois soumise au vote, la déclaration a été adoptée à l'unanimité et les assistants ont acclamé le résultat avec une forte ovation.

Une fois que la déclaration a été adoptée, la présidence a proposé l'élection d'une Commission Permanente qui exécute les tâches préalables pour la constitution de l'Institution Nationale Basque à base municipale qui est recueillie dans la Déclaration adoptée.

Sur proposition des 21 maires convoquant on a accordé à l'unanimité que la Commission Permanente soit formée par :

- |                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| - Borja Jauregi Fuertes         | Hondarribiko alkatea     |
| - María del Yermo Urkijo Elorza | Laudioko alkatea         |
| - José Luis Etxegarai Andueza   | Lesakako alkatea         |
| - Jon Jauregi Bereziartua       | Beasaingo alkatea        |
| - Gemma Mendieta Zelaia         | Aulestiko alkatea        |
| - Fernando Flores Lazkoz        | Etxarri-Aranazko alkatea |
| - Peio Gonzalez Argomániz       | Urretxuko alkatea        |
| - Iñaki Beraza Zufiaur          | Aguraingo alkatea        |
| - Joanes Goyhenetche            | Ostankoako alkatea       |
| - Roberto Otxandio Izagirre     | Basaurkiko alkatea       |

En remerciant les convoquant de leur initiative historique pour le futur de notre peuple, et au milieu d'une forte ovation les 21 maires convoquant ont laissé place à la présidence pour que celle-ci soit occupée par la Commission Permanente.

Roberto Otxandio (maire de Basauri) qui occupait la présidence de la Commission Permanente fit allusion au rôle important qu'une fois de plus avaient joué les élus dans cet acte en prenant des engagements si importants pour la défense des droits d'Euskal Herria, en donnant un historique et nouvel essor à la situation et aux relations des six territoires basques.

Il a souligné que la nouvelle institution, fruit de la déclaration adoptée, aura toujours, aussi bien dans sa gestation que dans son évolution, les portes grandes ouvertes, afin que ceux qui n'étaient pas là puissent s'incorporer.

Il a fini son intervention par une félicitation à toute l'Euska Herria en encourageant tout le monde pour que dans un futur tous puissent travailler et aider à la construction future d'une Euskadi en paix, en démocratie et en liberté, et au nom de la Commission Permanente, en accord avec la déclaration que les élus des mairies d'Euskal Herria avaient adoptée, en prenant l'engagement de la mise en oeuvre de l'Institution Nationale Basque à base municipale.

La séance s'est levée à 13:00 heures, tandis que l'orchestre qui était présente dans la salle jouait l'"Agur Jaunak" suivi d'une forte ovation de tous les assistants comme preuve de satisfaction du résultat de l'assemblée.

# **DÉCLARATION POLITIQUE CONSTITUTIVE DE UDALBILTZA**

**Bilbao, 18 septembre 1999**

Le peuple basque a forgé son histoire tout au long d'un processus compliqué et millénaire, et elle a configuré une Euskal Herria aux caractéristiques territoriales communes et différentes, d'Aturri (Adour) jusqu'à l'Ebro.

Nous sommes presque trois millions de basques, installés sur les plus de 20.800 kilomètres carrés qui forment les six territoires. Le passé récent de notre peuple, jalonné de guerres, d'impositions, de faits de force et d'abolitions de droits non restitués, fait que, au seuil du XXI<sup>ème</sup> siècle, Euskal Herria soit placée entre deux États qui lui refusent son identité nationale, avec une réalité politique et culturelle désarticulée et une évolution économique et démographique asymétrique et dissemblable. Mais Euskal Herria maintient la volonté de forger son propre chemin dans l'Histoire, dans une nouvelle situation et prête à commencer une nouvelle phase dans la tâche passionnante de la construction nationale et démocratique d'Euskal Herria. Ce travail et cet effort, comme dans des époques passées, demandent l'incorporation des élus municipaux et le protagoniste des institutions locales.

Les maires et les conseillers appartenant aux territoires de Lapurdi, Zuberoa, Navarra, Alava, Vizcaya et Guipúzcoa, réunis à Iruña (Pampelune), le 6 février dernier, ont manifesté leur volonté de configurer une institution nationale basque à base municipale avec les objectifs contenus dans la propre déclaration.

La réalité nationale. La décision adoptée s'appuyait sur des prémisses aussi fermes que faciles à comprendre. D'une part, nous sommes basques, et au-dessus des divisions et des séparations qui refusent et cachent notre réalité nationale, il est nécessaire d'articuler un instrument qui donne en même temps témoignage de notre existence en tant que peuple et serve pour avancer dans sa construction. D'autre part, il s'agissait de donner une réponse appropriée à la responsabilité que les citoyens d'Euskal Herria avaient déposée aux mains de leurs représentants municipaux, en promouvant les rapports entre les basques des six territoires.

Après le processus électoral qui a eu lieu le mois de juin dernier dans quatre des territoires basques, une fois que les travaux préparatoires de la Commission Permanente élue en Iruña ont été réalisés, et en réponse à la proposition faite par celle-ci, les maires et les conseillers d'Euskal Herria présents à cet acte, nous avons décidé d'adopter cette volonté politique et de construire la première Institution nationale basque, sous le nom de Euskal Herriko Udal eta Udal Hautetsien Biltzarra- Udalbiltza, institution dont la définition est donnée par les objectifs fixés par les représentants municipaux à l'Assemblée du 6/02/1999, et nous avons pris l'engagement de travailler pour eux et pouvoir ainsi la mettre en oeuvre.

Par conséquent, l'activité et le fonctionnement d' Udalbiltza seront destinés à :

1. Affirmer l'existence d'Euskal Herria en tant que Nation.
2. Contribuer à la structuration politique d'Euskal Herria en témoignant de sa territorialité et avec le souhait d'englober les représentants municipaux des six territoires basques dans un cadre commun.
3. Promouvoir la construction nationale d'Euskal Herria, comprise comme processus dynamique et démocratique et basé sur la libre participation et décision de tous les citoyens et citoyennes basques.
4. Avancer dans le processus d'interrelation constructive entre les communes de tous les territoires, en rendant possible une action concertée des représentants municipaux dans des domaines tels que celui de la langue, la culture, le sport, l'environnement, l'aménagement du territoire, le développement économique, le bien-être social, etc.
5. Projeter au niveau international, l'existence d'Euskal Herria en tant que nation particulière et différente, et sa volonté d'agir comme telle dans la future configuration européenne et dans ses institutions.

Udalbiltza se constitue ainsi, pour les citoyens et les citoyennes d'Euskal Herria, dans une référence institutionnelle unitaire, représentative, démocratique et territoriale, unie au mandat électif municipal, et qui doit servir de cadre de réflexion, d'analyse et de promotion des différents aspects qui intègrent la construction

nationale basque. Udalbiltza exprime de façon symbolique et pratique la territorialité d'Euskal Herria.

Udalbiltza nous permettra d'agir en tant que nation. Udalbiltza nous permettra de rendre visible face au monde l'existence de la Nation basque. Pour nous, les élus municipaux d'Euskal Herria, Udalbiltza est devenue une référence politique et institutionnelle, de sorte que ses décisions seront des guides d'orientation de notre action quotidienne dans les mairies, où nous essaierons de réaliser les initiatives, les recommandations et les critères fixés par l'Assemblée. Udalbiltza doit contribuer de façon décisive pour que la gestion municipale se connecte activement et avec des actions concrètes pour l'obtention des objectifs de l'Institution nationale.

Udalbiltza et sa Commission Exécutive élue aujourd'hui, commencent leur parcours liées à ces objectifs, et pour cela, la première et la plus urgente des tâches et celle de connaître quelle est la situation de départ, quel est le portrait le plus fidèle possible de l'actuelle réalité sociale, économique et culturelle de l'ensemble d'Euskal Herria.

Il nous faut des données, des statistiques, des indicateurs économiques, des pyramides de population, etc, mais qui devront correspondre à l'ensemble des six territoires ; ce diagnostic global n'existe pas actuellement, car on n'a jamais permis qu'Euskal Herria se regarde face à face.

En outre, chacun des objectifs fixés demande un traitement spécifique et individuel, raison pour laquelle Udalbiltza, dans son organisation interne, va compter sur deux groupes de travail qui fixeront, développeront et exécuteront les mesures les plus appropriées afin que ce qui aujourd'hui n'est qu'une déclaration d'intentions, aie une concrétion pratique dans les plus brefs délais.

## **Ouvert à tous**

C'est dans cet engagement que nous promovons le travail en commun avec d'autres institutions, agents économiques, sociaux, syndicaux, et que nous coopérons avec toutes ces initiatives qui promeuvent le développement intégral de notre peuple. Il ne peut en être autrement. La construction nationale doit être ouverte à la

participation de tous les citoyens et les citoyennes, et cette communication et collaboration continue, sera la caractéristique principale de l'activité d'Udalbiltza. Elle commencera par ailleurs de façon immédiate. Euskal Herria en tant que projet démocratique a besoin d'une institution comme Udalbiltza parce qu'elle contribue à déterminer le sujet politique et sa projection territoriale, source principale de sa survivance comme peuple.

Mais ce projet demande aussi de définir l'articulation interne des différents territoires et le modèle institutionnel sur lequel celle-ci va s'appuyer, et Udalbiltza, à partir de la position privilégiée des communes, participera à son analyse et à son débat, sous le principe de respect à la personnalité et aux régimes des territoires historiques. Nous allons faire un effort pour que le déroulement de ces tâches, le projet de construction nationale d'Euskal Herria que nous promouvons et duquel fait partie cet acte constitutif d'Udalbiltza, soit perçu par la société basque non pas comme une confrontation ni division ni imposition, mais comme un processus d'intégration, basé sur la reconnaissance et le respect entre personnes et territoires, ainsi que sur la libre adhésion des citoyens basques, et à partir de la constatation que nous sommes unis par le sentiment d'appartenir à une même communauté culturelle, linguistique et politique. Nous sommes des élus municipaux basques et nous croyons en la Nation basque.

Nous invitons les citoyens basques et tous les autres représentants municipaux à vivre ce moment historique pour que Euskal Herria, maîtresse de son présent, soit dans un futur proche sujet politique doté d'identité propre au niveau international. Nous sommes pleins d'espoir et de capacité de travail pour placer des bases d'action de politique communes, inédites dans l'histoire de notre Peuple, surmonter l'immobilisme des structures d'état qui refusent d'accepter une quelconque réalité politique opérante qui ne soit pas la leur. Le futur d'Euskal Herria appartient aux basques. C'est le tour de notre peuple.

*Zorionak Euskal Herria! Felitations Euskal Herria !  
Udalbiltza*

Euskal Herriko Udal eta Udal Hautetsien Biltzarra

Palais Euskalduna, Bilbao, le 18 Septembre 1999.

## **L'ETA ANNONCE LA RUPTURE DU CESSEZ-LE-FEU**

**25 décembre 1999**

Déclaration Institutionnelle, comme conséquence de la fin du cessez-le-feu de l'ETA, le 25 décembre 1999).

1. La résolution du conflit qui existe actuellement en Euskal Herria passe par le respect des décisions que la société basque de façon libre et démocratique prendra. Voilà le vrai fond politique du conflit.

2. En outre de la législation, on constate un évident manque de courage et de volonté politique démocratique de la part des partis politiques et des institutions d'Espagne et de France pour reconnaître à Euskal Herria sa souveraineté et sa capacité de décision, en tant que nation et en tant que peuple.

3. Des déclarations significatives ont apparues ces derniers jours, à propos de la nécessité d'un nouveau cadre politique qui rassemble tous les basques ; certains partis politiques et la majorité des forces syndicales de ce pays se sont engagés à mettre sur la table des propositions en vue de sa création et de sa formation.

4. Comme cela est recueilli parmi les fonctions adoptées par l'Assemblée Générale du 18 septembre, UDALBILTZA a fait sienne la mission d'analyser la réalité juridique et politique actuelle et de faire les pas nécessaires pour canaliser et définir la formation politique et institutionnelle d'Euskal Herria. Nous ratifions notre volonté totale d'aborder cette mission, en collaboration avec tous les agents sociaux qui élaborent des propositions qui comptent sur tous les basques.

5. UDALBILTZA, offre donc, aux partis politiques et aux syndicats cités, un groupe de travail autour de la formation politique institutionnelle d'Euskal Herria, dans le but de débattre dans son sein, les propositions qui ont déjà été présentées ou qui pourraient être présentées à ce sujet et de se mettre d'accord sur la voie pour atteindre ce nouveau cadre politique qui réunisse et structure Euskal Herria.

6. Dans ce but de matérialiser Euskal Herria comme sujet politique, UDALBILTZA consacre une attention spéciale aux relations entre les différents territoires et à sa connexion politique institutionnelle. Le groupe de travail a déjà établi la méthodologie à utiliser dans le processus de débat.

À Euskal Herria, le 25 Décembre 1999